



CONCOURS SPECIAL JEUNES

Qualificatif pour le Trophée Champ 'Ardennais

DATE : **Samedi 2 décembre 2017**

HORAIRES : Ouverture du greffe à 13 h 30 – Début de l'échauffement à 14 h 00

LIEU : Gymnase MOZART – Rue Mozart – Charleville-Mézières
Plan d'accès détaillé sur le site internet du club : www.archersdegonzague.fr

Catégories : Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets
Organisation : 2 séries de 6 volées de 3 flèches sans finales
Temps : 2 minutes pour une volée de 3 flèches
Taille de blason : 80 cm
Distances de tir : Poussins : 10 mètres
Autres : 15 mètres

Classement : Filles et garçons classés ensemble
Arcs classiques et compound mélangés

Documents à présenter : Licence avec mention OUI pour le certificat médical (sinon, présenter en plus le certificat médical)

Mise : 5,00 €

Récompense à tous les participants

BUVETTE - PATISSERIES

TOUS LES BENEFICES REALISES SERONT INTEGRALEMENT REVERSES AU

Téléthon

Inscription par mail : archersdegonzague@free.fr

Inscription sur notre site web : inscriptions.archersdegonzague.fr

Contact : LEFORT Benjamin : 06.77.18.48.27





Extrait du règlement Concours Spécial Jeunes (Version 4 - 2014) :

Article 1.1 : Quel public est concerné ?

Les concours jeunes s'adressent à tous les jeunes licenciés FFTA, filles et garçons confondus pour les catégories poussins, benjamins, minimes et cadets. Les arcs classiques et compound sont mélangés.

Article 1.2 : Quel public ne peut y participer ?

Les archers qui ne peuvent plus y participer sont ceux qui :

- ont participé à plus d'un concours qualificatif quelle que soit la discipline ;
- ont déjà participé 2 fois au Trophée dans la catégorie Cadet ;
- ont réalisé une moyenne de 23 points le jour de la finale Régionale.

(Les poussins ne sont pas concernés par ces restrictions de participation)